

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**BMX MOURS ROMANS**

**Challenge AURA**

**Le 27 Septembre 2020**

**ENTREE GRATUITE**

COMITÉ DRÔME DE CYCLISME

valence romans AGGLO

**ROMANS** SUR ISÈRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LA DRÔME

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

GUIDE DE COMPETITION



CHALLENGE Auvergne Rhône Alpes  
Des territoires

# GUIDE DE COMPETITION BMX



- CHALLENGE Auvergne Rhône Alpes des territoires
- Compétition
  - Engagements & Réglementation
  - Accueil des pilotes
  - Programme sportif
  - Récompenses
- INFOS PRATIQUES
  - Accès/Plan
  - Plan du site
  - Infos grand public
  - Hébergements
  - Fiches de réservation
  - Contacts
  - Partenaires

# Engagements & Règlementation

- **ENGAGEMENTS**
- PROCÉDURE
- Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :
- **La clôture des engagements sera le lundi 21 Septembre 2020**
- Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.
- Aucun remboursement ne sera accepté.
- Les épreuves du Challenge Auvergne Rhône Alpes sont alors ouvertes aux pilotes qui ont satisfait aux qualifications des départements,
- **MONTANT DES ENGAGEMENTS**
- Challenge Auvergne Rhône Alpes
- 6€ par pilote pour les petites catégories benjamins et -
- à partir de minime (cruiser compris): 10 € par pilote

La participation au Challenge Auvergne Rhône Alpes permettra aux pilotes de se qualifier pour les challenges France et le Championnat régional 2021.

Pour les pilotes blessés, des wild-cards exceptionnelles pourront être accordées en 2021 à condition de présenter un certificat médical avant la fin de la troisième manche, Passé cette épreuve, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

## RÈGLEMENTATION

### CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera fait à l'issue des trois épreuves.

Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Clubs.

Remise des récompenses sera effectuée au championnat régional

### RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge Auvergne Rhône Alpes BMX est régi par le règlement FFC BMX dont voici quelques extraits :

Les numéros de pilotes dans le dos du maillot sont interdits.

Les maillots avec zip intégral sont interdits.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2008 et avant).

Les pilotes doivent se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition et impérativement avec le maillot de leur club.

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur leur licence :

<http://www.ffc.fr/reglements-2/>

### Classement des pilotes

un classement général individuel par catégorie sera réalisé à l'issue des trois manches de chaque territoire avec récompenses, ce classement servira pour qualifier les pilotes aux challenges France et au championnat Régional. Le classement sera réalisé sur les trois épreuves du territoire. La qualification se fera en cruiser et en 20 pouces.

Un bonus de 15 points sera mis en place pour les pilotes ayant participé aux trois manches du challenge Aura.

### PLAQUES

Chaque vélo devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale et qui sera fixée sur le cadre.

Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé des plaques se verra refuser le départ et cela dès les essais



# Engagements & Règlementation

territoire	moyenne			qualification
	est	ouest	sud	
prelicenciés	8	5	4	17
8 ans et - filles	2	7	1	10
poussins	26	36	25	87
pupilles filles	1	6	6	13
pupilles garçons	47	67	53	167
benjamines	6	7	4	17
benjamins	37	64	50	151
minimes filles	3	2	6	11
minimes garçons	42	63	33	138
cadettes	2	7	8	17
cadets	24	43	27	94
femmes 17 et +	6	4	2	12
juniors	17	24	22	63
hommes 19/29	17	17	14	48
hommes 30et +	5	5	5	15
cruisers minimes cadets	7	3	8	18
cruisers minimes cadettes	2	2	5	9
cruises dames	7	8	7	22
cruisers 17/29	12	8	7	27
cruisers 30et +	18	8	20	46
Total	289	386	307	982



# ACCUEIL DES PILOTES



- **INSCRIPTIONS CONFIRMATIONS**
- Un point d'accueil sera à votre disposition pour tout renseignement sur le déroulement de la journée
- Il permettra de recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves,
- Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.
- **HORAIRES D'OUVERTURE**
- Dimanche (à la piste) : 07h00 à 9h00

# Composition des catégories



Catégories : Cruiser  
catégories: 20 pouces



# ORDRE DE PASSAGE

- **Dimanche:**
- Début des essais 9h00
- Début des courses 11h

- Les horaires peuvent varier en fonction du nombre d'engagés

## COMPETITION:

### Dimanche:

- Manche 1, 2 , des catégories: prélicencié, filles 8 ans et -, poussin garçon, pupille fille, pupille, cruisers, benjamines, benjamins, minimes filles, minimes garçons, cadettes, cadets, femmes 17 et +, juniors, hommes 19/29, hommes 30 et +
- pause
- Manche 3: des catégories: prélicencié, filles 8 ans et -, poussin garçon, pupille fille, pupille, cruisers, benjamines, benjamins, minimes filles, minimes garçons, cadettes, cadets, femmes 17 et +, juniors, hommes 19/29, hommes 30 et +
- Phases finales des catégories
- Remise des récompenses



# RÉCOMPENSES

- **RÉCOMPENSES**
- Les récompenses seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités.
- Dans toutes les catégories, les 8 premiers seront récompensés.

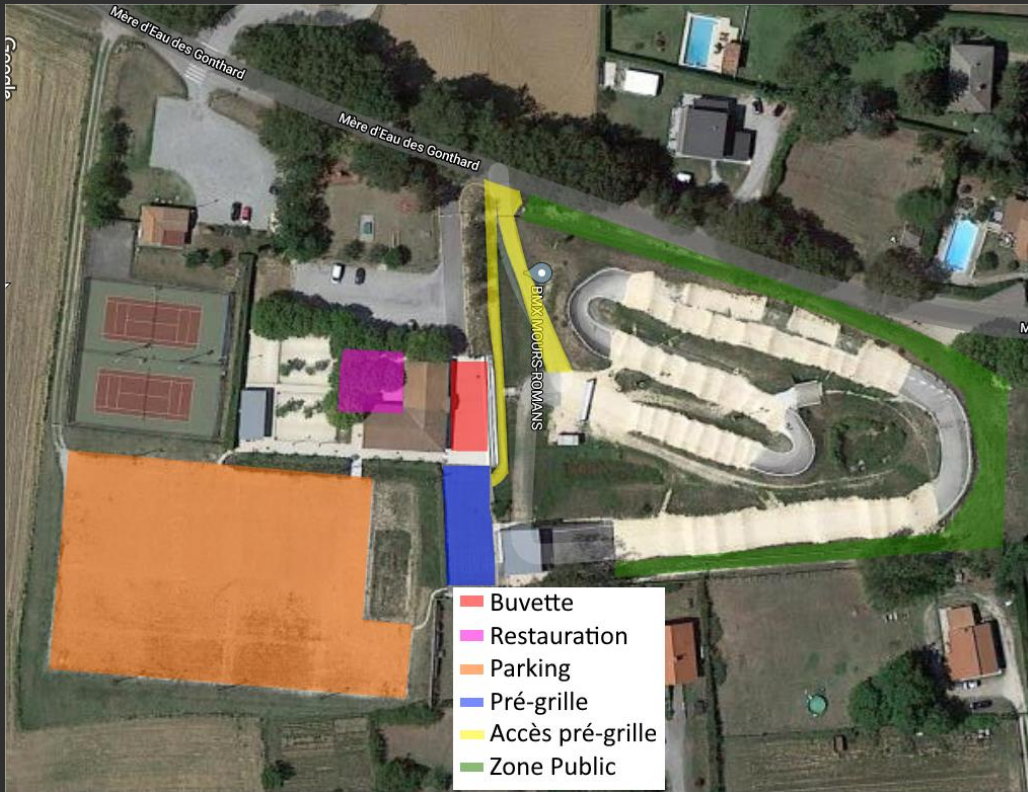




# ACCÈS / PLAN

- **ACCÈS AU SITE**
- En venant du Nord :  
Sortie Autoroute Tain l'Hermitage. Prendre la direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.
- En venant du Sud :  
Sortie Autoroute Valence Sud. Suivre A49 direction Grenoble. Sortie Chatuzange le Goubet. Prendre direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.
- Coordonnées GPS : N : 45.072958    E : 5.067422
- Adresse Piste  
rue Mère d'Eau des Gonthards 26540 MOURS SAINT EUSEBE.

# PLAN DU SITE



# INFOS GRAND PUBLIC



- **PARKING**
- **EMPLACEMENTS**  
Des parkings situés à proximité de la piste de BMX sont accessibles en suivant les fléchages
- **SÉCURITÉ**
- Cependant le club organisateur ne pourra être reconnu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.
- **TENTES CLUBS**
- Des emplacements pour les clubs seront mis en place pour y accueillir des tentes.

## ACCÈS PUBLIC

L'entrée est gratuite pour tous.

## ANIMATIONS

### Village BMX :

#### RESTAURATION SUR PLACE

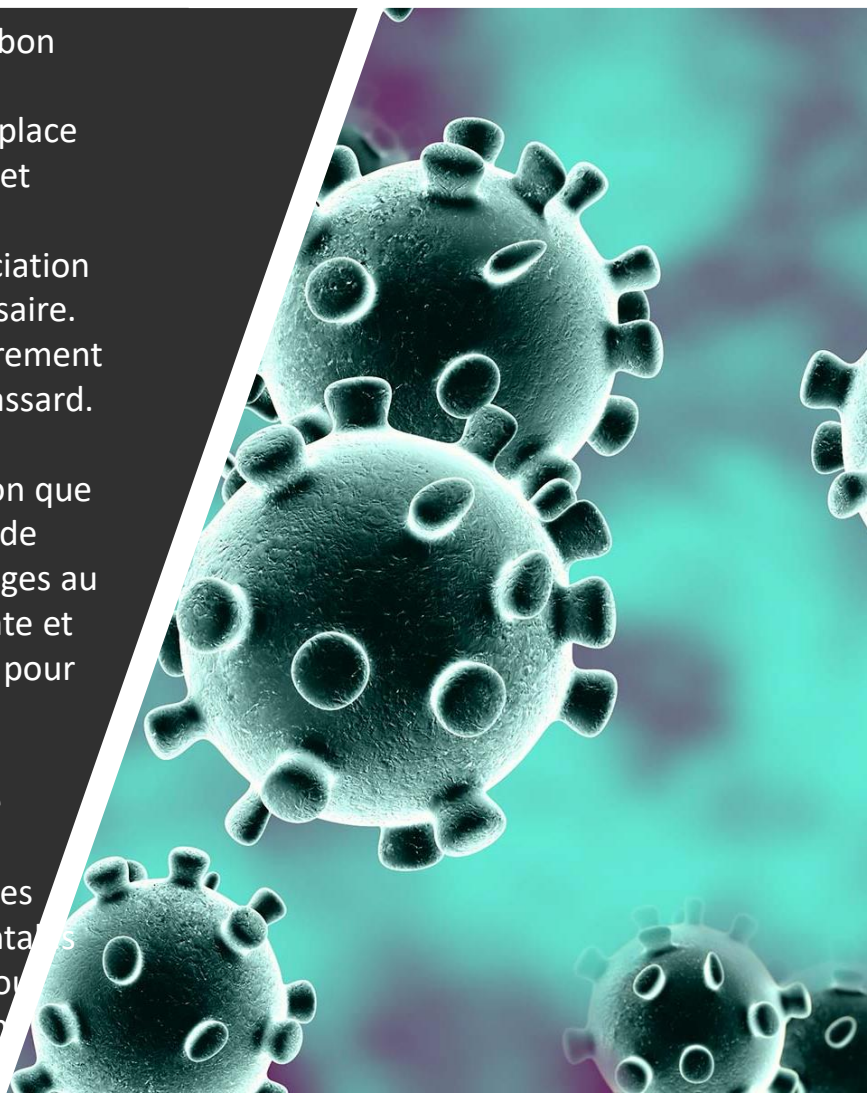
Tout au long du week-end, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place. Caisse centrale avec paiement par CB



# INFOS GRAND PUBLIC

## • **MESURES SANITAIRES**

- Les conséquences liées au COVID-19 nous imposent la mise en place de mesures sanitaires strictes.
- L'accès au site devra donc se faire pour tous avec un masque de protection.
- Durant toute la compétition des Solutions HydroAlcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains. Des sens de circulation seront mis en place et devront être respectés.
- Les tentes devront respecter une distance d'1,50m entre-elles. Seuls les pilotes roulant le jour même auront accès au parc Son accès sera exclusivement réservé aux pilotes et à leur encadrement.
- Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants en quittant leur tente.
- L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants. Les pilotes devront quitter leur casque et leurs gants uniquement à leur retour dans le parc pilote sous leur tente.
- Une brigade dédiée au bon respect des mesures sanitaires sera mise en place pour circuler sur le site et rappeler les mesures d'hygiène ou de distanciation lorsque cela sera nécessaire.
- Ils seront identifiés clairement à l'aide de t-shirt ou brassard. D'avance nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux sens de circulation, aux marquages au sol pour les files d'attente et aux restrictions d'accès pour les zones concernées.
- NB : il est important de prendre en compte que
- les présentes mesures peuvent évoluer selon les
- décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.



# CONTACTS



• Email :

[bmxmoursromans@gmail.com](mailto:bmxmoursromans@gmail.com)

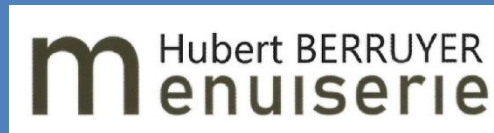
# PARTENAIRES

PARTENAIRES  
INSTITUTIONNELS



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

PARTENAIRES  
OFFICIELS



PARTENAIRES  
MEDIAS

